



NOS VALEURS D'ACCOMPAGNEMENT

Au quotidien, je m'engage à accompagner chaque résident dans le respect de ses droits, de sa dignité et de sa singularité, en m'appuyant sur les principes suivants :

LIBERTE ET SECURITE

Je respecte la liberté et les choix du résident tout en garantissant sa sécurité.

1. Je respecte son droit de dire « non ».
2. Je lui permets d'aller et venir librement au sein et à l'extérieur de la résidence.
3. Je transmets et prends connaissance des informations utiles afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.
4. Je réponds aux sonnettes et aux demandes des résidents.
5. Je veille à la sécurisation des accès de l'établissement, notamment la nuit.
6. Je signale tout événement indésirable pour améliorer le quotidien des résidents.

INTEGRITE, DIGNITE ET INTIMITE

Je reconnais le résident comme une personne à part entière.

7. Je frappe et m'annonce avant d'entrer dans son logement et j'indique ma présence.
8. Je me mets à sa hauteur pour lui parler et j'utilise le vouvoiement, sauf demande contraire.
9. Je favorise son autonomie par la stimulation, la verticalisation et l'utilisation d'aides techniques adaptées.
10. Je lui laisse le temps d'agir par lui-même, à son rythme.
11. Je respecte ses temps de repos, de jour comme de nuit, en faisant preuve de discrétion et en reportant ma visite le cas échéant.

EQUITE

Je m'engage à un accompagnement juste et bienveillant pour tous.

12. J'adopte une attitude souriante et constante auprès de chaque résident.
13. Je propose un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins de chacun.
14. J'accorde une attention à tous les résidents, y compris à ceux qui ne sollicitent pas d'aide.
15. Je veille à ce qu'aucune personne ne se sente exclue.

CITOYENNETE

Je soutiens l'exercice des droits et la participation à la vie sociale.

16. Je favorise l'expression libre des résidents.
17. Je contribue à l'animation des instances où les résidents peuvent s'exprimer.
18. J'informe et accompagne les résidents dans l'exercice de leur droit de vote.
19. Je favorise leur participation à la vie culturelle et citoyenne du territoire.

SINGULARITE

Je reconnais et respecte chaque résident dans son individualité.

20. Je l'appelle par son nom et le considère avec respect.
21. Je prends le temps de l'écouter.
22. Je respecte ses attentes, ses besoins et son histoire.
23. Je valorise ses capacités, l'encourage et ne fais pas à sa place.
24. Je m'abstiens de tout jugement.

